



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 1^{er} juin 2026

43 élus présents (57 en exercice, 5 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**ZONE D'ACTIVITÉ AMÉLIE IV À WITTELSHEIM : ACQUISITION DU
SECTEUR SUD (2026/155B/3.1.1)**

En application de l'article L. 5219-5 du CGCT issu de la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, les compétences en matière de création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités sont exercées par la Communauté d'Agglomération en lieu et place des communes membres.

Par délibération du 23 septembre 2024, Mulhouse Alsace Agglomération a décidé d'engager l'aménagement d'une grande zone d'activités de près de 80 ha sur le secteur de l'ancien carreau minier Amélie à Wittelsheim.

Mulhouse Alsace Agglomération a ainsi décidé de l'acquisition de terrains pour une surface totale de 92 ha (dite tranche 1 – parties centre et nord) auprès de la Ville de Wittelsheim. Cette acquisition comprend également des secteurs naturels destinés à être préservés et valorisés dans le cadre de mesures compensatoires. L'acte de vente afférent a été signé le 22 décembre 2025.

Par délibération du 1^{er} décembre 2025, Mulhouse Alsace Agglomération a décidé l'acquisition de terrains complémentaires pour une surface totale de 37 ha (dite tranche 2 - partie Sud de l'ancien site carreau Amélie) auprès de la Ville de Wittelsheim.

Le compromis de vente afférent a été signé le 05 mars 2026.

Ces terrains étaient initialement essentiellement destinés à être portés par Mulhouse Alsace Agglomération uniquement le temps de la réalisation de l'opération d'aménagement puis à être recédés à la Ville de Wittelsheim. Le prix avait été acté en conséquence à l'€ pour les 32 ha en question. L'ensemble du site « Amélie Sud » a aujourd'hui vocation à être aménagé puis cédé à des fins d'accueil d'activités économiques, il convient donc de prévoir une acquisition au « prix de référence » en la matière de 3 €/m².

Pour mémoire, les parcelles sont cadastrées :

Territoire de Wittelsheim :

Section	Parcelle	Désignation	Surface
26	66	MINE AMELIE 1	00ha 01a 68ca
26	254	MINE AMELIE 1	06ha 76a 37ca
26	255	MINE AMELIE 1	00ha 15a 54ca
26	256	RUE DE LA CARBONATE	00ha 39a 27ca
26	257	RUE DE LA CARBONATE	00ha 07a 24ca
26	259	MINE AMELIE 1	00ha 00a 98ca
26	276	CHEMIN DE LA MINE	00ha 35a 08ca
26	277	CHEMIN DE LA MINE	00ha 10a 01ca
62	107	MOOS	00ha 85a 76ca
62	116	PAS VERS LA MINE AMELIE 1	00ha 22a 20ca
62	120	MOOS	00ha 49a 14ca
62	121	MOOS	00ha 00a 56ca
62	124	MOOS	00ha 01a 59ca
62	155	MOOS	02ha 25a 70ca
62	157	MOOS	01ha 46a 74ca
62	158	MOOS	00ha 53a 86ca
62	168	MOOS	00ha 64a 38ca
62	181	MOOS	00ha 82a 18ca
62	183	MOOS	02ha 10a 71ca
62	184	MOOS	07ha 50a 51ca
62	185	MOOS	01ha 96a 55ca
62	187	MOOS	06ha 23a 91ca
62	188	MOOS	02ha 60a 00ca
62	189	MOOS	01ha 73a 07ca
		TOTAL	37ha 33a 03ca

Ces terrains seront donc acquis au prix de 3€ net/m² conformément à l'estimation du service des domaines.

Cette opération nécessite les opérations comptables suivantes au budget annexe « ZA AMELIE 4 » :

Dépenses réelles de fonctionnement :

Chapitre 011 / Compte 6015 / Fonction 020

Service gestionnaire et utilisateur : A522

LC 15 : Acquisition de terrains

1 119 909,00 €

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'acquisition des terrains ci-dessus dénommés moyennant le prix de 3€ net/m²,
- autorise le Président ou l'élu délégué à faire tout ce qui est utile et nécessaire en vue de réaliser cette transaction immobilière et notamment signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

PJ : (1)

- Plan cadastral

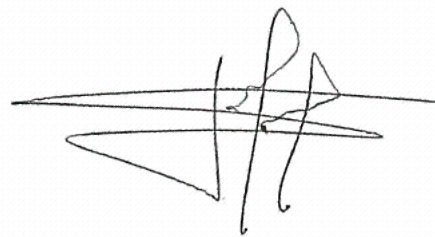
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN



Commune de Wittelsheim - ZA AMELIE -

Urbanisme opérationnel
Aménagement

Réalisé le : 15/11/2024

Ech : 1 / 5000 - Dessin : S.Vanetti

N° de plan :
1.23 - 30 a

**Périmètre d'acquisition
auprès de Wittelsheim**

- TRANCHE 2 -
Novembre 2024